

## PUBLICS CONCERNÉS PAR LE « SOUTIEN POUR L'INCLUSION FORFAITAIRE »

Un **complément financier forfaitaire** soutenant l'inclusion est attribué afin d'encourager la participation des **publics répondant à l'un des neuf critères suivants** :

Critères pour les personnes <small>(Au moment de la <b>candidature</b>, vous devez estimer le nombre de personnes concernées, apprenants et/ou personnels concernés)</small>	Exemples de justificatifs <small>(Au moment du <b>rapport final</b>, vous pourrez être amenés à présenter des justificatifs corroborant la situation)</small>
<b>1. En situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD)</b>	Attestation de décision MDPH <u>ou</u> attestation de maladie longue durée <u>ou</u> carte invalidité, etc. Si le complément financier forfaitaire est jugé insuffisant, une prise en charge sur coût réel peut être demandée à l'Agence Erasmus+ France.
<b>2. Habitant dans une commune classée Zones de revitalisation rurale (ZRR)</b> <a href="https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/">Zonage de politiques publiques   L'Observatoire des Territoires (observatoire-des-territoires.gouv.fr)</a>	Attestation de domicile (facture d'énergie, d'eau, assurance habitation). Si le nom du participant ne figure pas sur l'attestation de domicile, celle-ci est à compléter par une attestation sur l'honneur au nom de l'hébergeant ou un certificat administratif de l'établissement d'envoi, etc.
<b>3. Habitant à une adresse classée Quartiers Prioritaires de la Ville :</b> <a href="https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/quartiers-de-la-politique-de-la-ville#scroll-nav_2">https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/quartiers-de-la-politique-de-la-ville#scroll-nav_2</a> + pour le repérage des quartiers concernés : <a href="https://sig.ville.gouv.fr/">https://sig.ville.gouv.fr/</a>	Attestation de domicile (facture d'énergie, d'eau, assurance habitation). Si le nom du participant ne figure pas sur l'attestation de domicile, celle-ci est à compléter par une attestation sur l'honneur au nom de l'hébergeant ou un certificat administratif de l'établissement d'envoi, etc.
<b>4. Boursier du supérieur sur critères sociaux échelons 6 et 7</b>	Notification d'attribution de bourse.
<b>5. Bénéficiaire d'une bourse de collège (échelons 1 à 3)</b>	Notification d'attribution de bourse.
<b>6. Bénéficiaire d'une bourse de lycée (échelons 4 à 6)</b>	Notification d'attribution de bourse.
<b>7. Appartenant à un foyer dont le Quotient familial CAF est inférieur ou égal à 566€</b>	Attestation CAF de quotient familial
<b>8. Demandeur d'emploi de catégorie A depuis plus d'un an</b>	Attestation Pôle emploi/France Travail
<b>9. Inscrit.e dans l'un des dispositifs suivants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire et de rattrapage ;</li> <li>○ Relevant de l'adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH) : ULIS, SEGPA, Instituts médico-éducatifs (IME), EREA, Instituts thérapeutique, éducatifs et pédagogiques (ITEP), etc ;</li> <li>○ Contrat de volontariat pour l'insertion ;</li> <li>○ Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea) et contrat d'engagement jeunes ;</li> <li>○ Service militaire adapté (SMA) ou Service militaire volontaire (SMV) ;</li> <li>○ Programme TAPAJ (travail alternatif payé à la journée).</li> </ul>	Certificat d'inscription dans l'établissement d'origine <u>ou</u> photocopie du contrat de volontariat <u>ou</u> attestation d'intégration au dispositif concerné.